

**AGIR  
POUR  
REUSSIR**  
www.artisanat.fr

# L'APPRENTISSAGE C'EST LE MOMENT !

**NOUVELLE  
AIDE  
1800€**

Pour tout apprenti  
supplémentaire

Urcel, le 15 juillet 2009

Madame, Monsieur,

Le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes de moins de 26 ans, premiers touchés par la crise économique, a annoncé en avril dernier la signature de 160 000 nouveaux contrats d'apprentissage sur l'ensemble de notre territoire. Le pari de l'apprentissage est lancé, à nous de le relever!

Afin de parvenir à cette augmentation, une prime de 1 800 €, cumulable avec les aides déjà existantes, est prévue pour toute entreprise de moins de 50 salariés qui recrutera un apprenti supplémentaire avant juin 2010. Cette aide vaut aussi pour tout chef d'entreprise qui n'a pas encore d'apprenti.

Alors, n'hésitez plus et prenez un apprenti, c'est le moment !

D'autant que cet aspect financier, évidemment intéressant, ne représente qu'une des nombreuses bonnes raisons pour former un apprenti :

- 1/ L'apprentissage = des valeurs respectées, un métier appris.
- 2/ Les apprentis d'aujourd'hui = les ouvriers qualifiés de demain + les artisans d'après-demain.
- 3/ L'apprentissage = la seule voie de transmission et de renouvellement de nos métiers.
- 4/ L'apprentissage = la meilleure préparation à la reprise d'entreprise dans nos métiers.

Je tenais à vous informer personnellement de cette nouvelle prime et à vous signaler que, si vous décidez de recruter un apprenti, nous avons des candidats de valeur à vous proposer. Contactez le CFA, n'hésitez pas, c'est un investissement capital à un coût dérisoire.

Le Président,



A. LECREPS

## RAPPEL des AIDES EXISTANTES

**2 100 €/AN**

**Indemnité  
Compensatrice +  
Assiduité aux cours**

+

**450 €/AN**

**Formation Maître  
D'Apprentissage  
2 jours**

+

**Exonération  
Cotisations Sociales**

+

**1 600 €/AN**

**Crédit d'Impôt**

+

**1800 €**

**Nouvelle Aide**

=

**Je recrute  
un apprenti**



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Aisne